Bonsoir à tous,

Je me nomme Diane Laberge et suis directrice et membre fondatrice de la Ressourcerie de Lac-St-Charles, un centre de récupération, de remise en valeur et de revente de matériel usagé provenant de dons de la population, ayant ouvert ses portes en 1995. La Ressourcerie de Lac-St-Charles est un organisme sans but lucratif, accrédité en économie sociale et reconnu comme organisme de bienfaisance.

Les documents soumis à votre attention, dont notre plan d'affaires, confirment que la Ressourcerie de Lac-St-Charles est un modèle d'affaires extrêmement original qui marie les missions sociales, environnementales et économiques; une mise en œuvre pratique des principes du développement durable, ici à Québec.

Ma présentation d'aujourd'hui a deux objectifs. Tout d'abord, nous tenons à souligner l'importance de la filière du réemploi aux élus et décideurs de Québec. Nous souhaitons que cette filière soit intégrée à la version définitive du Plan de gestion des matières résiduelles qui sera éventuellement adopté. Permettez-moi de prendre quelques minutes pour détailler l'importance de cette filière et plus particulièrement de nos propres activités.

La filière du réemploi a d'abord des impacts majeurs en amont de la chaine de traitement des matières résiduelles. À simple titre d'exemple et grâce aux activités de la Ressourcerie de Lac-St-Charles seulement, c'est plus de 2 000 tonnes de surplus domestiques qui n'ont pas à être gérés annuellement par les municipalités environnantes et qui sont donc soustraites des filières de l'élimination (incinération ou enfouissement). Mais notre travail est aussi très important en aval, apportant une richesse et une grande qualité de vie à nos communautés. En effet, notre travail de remise en bon état de la marchandise reçue permet d'offrir des produits très intéressants et à prix très abordables à la population, ce qui permet d'améliorer les conditions de vie de milliers de familles et résidents de la grande région de Québec.

D'autre part, la Ressourcerie de Lac-St-Charles a des impacts importants en matière de développement économique durable pour la région. Notre entreprise maintient en effet plus de trente emplois permanents et que l'on peut qualifier d'écologiques au sein de la communauté, un nombre qui s'est constamment accru malgré les soubresauts de l'économie au cours des vingt dernières années. Le réemploi apparaît donc comme une filière non seulement durable, bénéfique pour la population, mais aussi prometteuse en termes de création d'emplois. Notre chiffre d'affaires, toujours en augmentation depuis l'ouverture en 1995, a dépassé un million de dollars en 2015. Outre les emplois créés, la Ressourcerie de Lac-St-Charles compte également une vingtaine de bénévoles ainsi que des partenaires privés avec qui nous faisons affaires dans plusieurs domaines, comme par exemple dans les domaines de la bijouterie, du nettoyage à sec de vêtements, de la cordonnerie, de la réparation d'objets spécialisés. Enfin, la Ressourcerie offre un service de collecte à domicile, des dépannages pour les personnes vivant des situations difficiles et des dons d'articles à plusieurs regroupements ou organismes.

Bref, la Ressourcerie de Lac-St-Charles et plus largement la filière du réemploi, constitue un élément essentiel de la vitalité sociale et économique de la région de Québec et une des solutions pour le développement durable. Elle doit donc avoir une place importante dans le Plan de gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Québec qui sera prochainement adopté.

Mon deuxième objectif est de vous souligner notre volonté d'en faire davantage socialement, écologiquement et économiquement pour notre région. Pour ce faire, l'écoute et l'accompagnement de la ville sont essentiels. Un emplacement très intéressant est offert tout près de la Ressourcerie; le terrain situé sur la rue Jacques-Bédard est assez grand pour y placer un bâtiment pour nos équipements de sport et plein air. Jusqu'à récemment, une cours à casse y tenait ses activités et le terrain est contaminé par des huiles, des produits chimiques comme l'antigel, etc. La Rivière Jaune passe à la limite nord de ce terrain, il y a donc un potentiel significatif de contamination de la rivière qui se jette elle-même dans la Rivière St-Charles en amont de la prise d'eau de la Ville de Québec. La décontamination de ce terrain est indispensable pour l'environnement et nous sommes prêts à y travailler si une aide suffisante nous est fournie.

Considérant l'impact potentiel sur l'approvisionnement en eau potable de la Ville de Québec, attendu les coûts substantiels qu'entraîneront les opérations de décontamination de ce terrain et considérant les besoins actuels de réponses à l'augmentation des surplus domestiques dans la région de Québec, la participation de la Ville de Québec

nous apparaît indispensable pour mener à bien ce projet d'agrandissement. Plus précisément, il nous apparaît indispensable que la Ville de Québec nous assiste financièrement et dans les démarches d'obtention des permis nécessaires afin que ce projet prometteur tant en termes économique, écologique que social, puisse être mené à bien.

Cette assistance nous apparaît d'autant plus nécessaire que nos dernières demandes d'obtention de permis, soit pour la construction d'un bâtiment au 1540 ave du Lac-St-Charles en 2010 ou pour l'achat d'une propriété commerciale sur la rue Jacques-Bédard en 2015, nous ont été très pénibles. Pour ce dernier, il nous était demandé de publiciser notre demande dans un quotidien de Québec, de faire ajouter le terme Ressourcerie dans le plan d'aménagement, de faire une demande d'opinion écrite à la Ville, etc. et ce, sans compter les longs délais et les multiples frais imposés au cours du processus, si bien que nous avons raté la possibilité d'achat de ce bâtiment.

La Ressourcerie de Lac-St-Charles est une entreprise qui a fait ses preuves et nous souhaitons faire encore davantage pour l'environnement, la population et l'économie régionale.

La Ressourcerie de Lac-St-Charles a entamé un nouveau plan stratégique en 2014. Celui-ci contient 2 volets :

Tout d'abord, une expansion visant à obtenir des espaces supplémentaires, espaces qui nous permettront d'augmenter notre capacité de récupération de biens usagés, nos dons à la population et le nombre de nos employés.

Ensuite, le lancement d'une campagne de rapprochement avec de grandes entreprises et institutions de la région de Québec afin de conclure de nouvelles ententes de partenariat.

Nous souhaitons que les municipalités nous aident à grandir et ainsi à participer encore davantage au développement durable de l'économie régionale grâce à la création d'emplois écologiques, par l'offre de biens de consommation à prix abordables et par l'offre de services socialement utiles aux plus démunis.

Nous souhaitons donc un nouveau Plan de gestion des matières résiduelles qui offrira d'abord une plus grande reconnaissance à la filière du réemploi et qui permettra d'offrir une assistance concrète dans le développement de nos activités. Ceci pourrait notamment être fait par l'établissement d'un partenariat renouvelé avec les municipalités de la Communauté métropolitaine de Québec pour des organismes comme le nôtre. Nous souhaitons pouvoir collaborer en vue de faciliter le développement de nos activités actuelles et de nos contributions à l'économie, aux conditions de vie des familles et de la qualité de l'environnement dans la grande région de Québec. Nous sommes prêts à en faire plus pour contribuer à l'atteinte de ces objectifs mais le temps est venu pour les municipalités d'offrir un appui plus clair et concret à notre travail.